

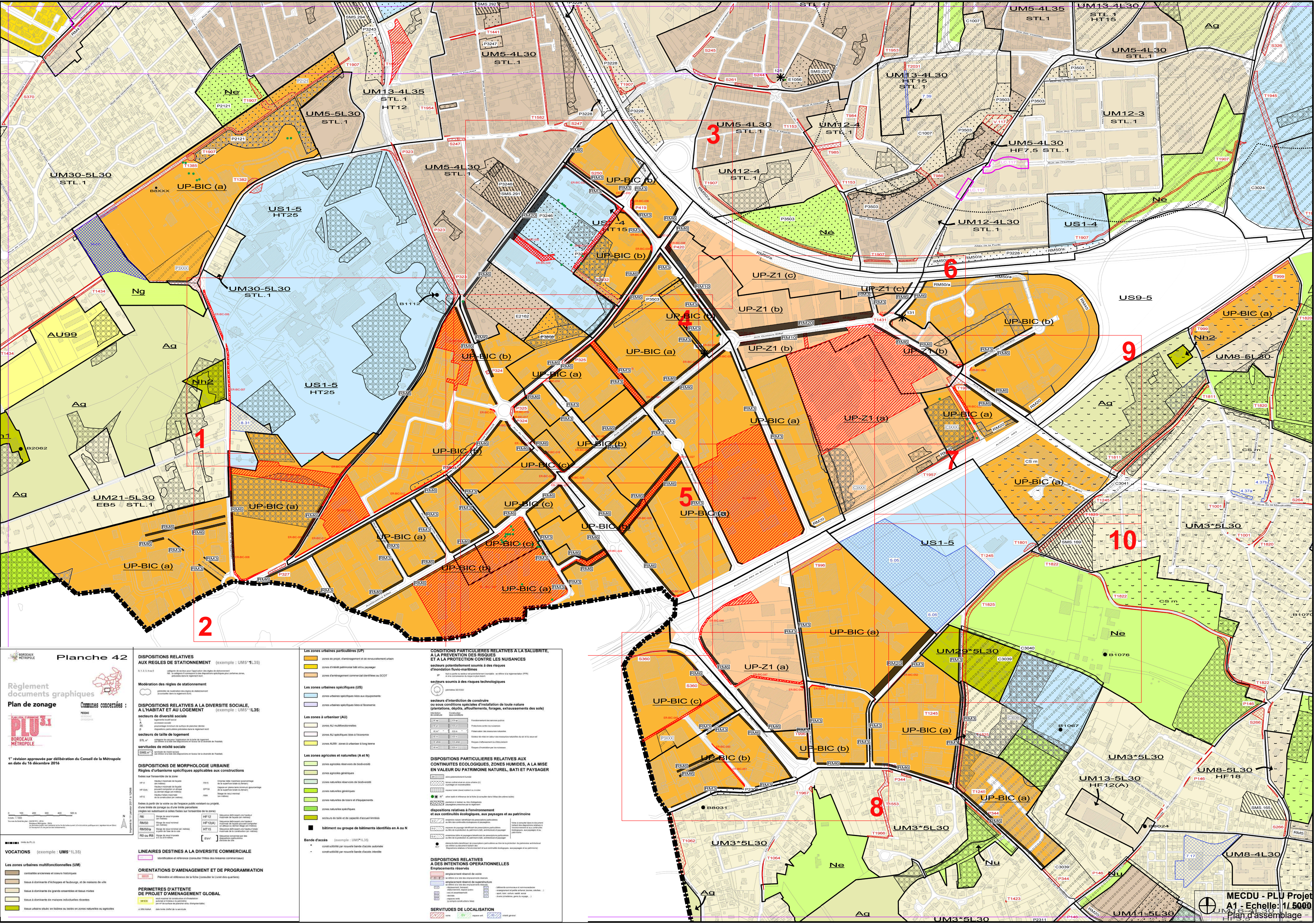


Planche 42

Règlement documents graphiques

Plan de zonage

Communes concernées :

VOCATIONS (exemple : UM5*1L35)

Les zones urbaines multifonctionnelles (UM)

DISPOSITIONS RELATIVES AUX REGLES DE STATIONNEMENT (exemple : UM5*1L35)

DISPOSITIONS RELATIVES A LA DIVERSITE SOCIALE, A L'HABITAT ET AU LOGEMENT (exemple : UM5*1L35)

DISPOSITIONS DE MORPHOLOGIE URBAINE

LINEAIRES DESTINES A LA DIVERSITE COMMERCIALE

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

PERIMETRES D'ATTENTE DE PROJET D'AMENAGEMENT GLOBAL

SERVITUDES DE LOCALISATION

Les zones urbaines particulières (UP)

Les zones urbaines spécifiques (US)

Les zones à urbaniser (AU)

Les zones agricoles et naturelles (A et N)

Bande d'accès (exemple : UM0*1L35)

CONDITIONS PARTICULIERES RELATIVES A LA SALUBRITE, A LA PREVENTION DES RISQUES ET A LA PROTECTION CONTRE LES NUISANCES

secteurs soumis à des risques technologiques

secteurs d'interdiction de construire ou sous conditions spéciales d'installation de toute nature

DISPOSITIONS PARTICULIERES RELATIVES AUX CONTINUITES ECOLOGIQUES, ZONES HUMIDES, A LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE NATUREL, BATI ET PAYSAGER

DISPOSITIONS RELATIVES A DES INTENTIONS OPERATIONNELLES

SERVITUDES DE LOCALISATION